

Congrès AFSP Strasbourg 2011

ST29, « Partis politiques et politiques publiques »

Rafaël Cos, CERAPS/Université Lille Nord de France. Rafael.cos@univ-lille2.fr

Pour une sociologie du désengagement électoral. Le Parti socialiste et les privatisations du gouvernement Jospin

Introduction

Objet canonique de la science politique anglo-saxonne, le problème de l'articulation entre compétition électorale et politiques publiques demeure aujourd'hui un point aveugle de la sociologie politique française. Est-ce à dire que, pour combler cette lacune, il suffirait de transposer en France la question du « *Do politics matter* » telle qu'elle s'est développée depuis les années 1970? Sans qu'il soit ici question de se livrer à une recension détaillée des travaux réalisés sur le sujet, on peut globalement dire que ces derniers sont caractérisés par deux biais majeurs. Le premier tient à l'angle comparatiste et transnational qui est le plus souvent mobilisé pour appréhender les liens entre *politics* et *policies*. Le second correspond au corrélat méthodologique de cette approche, qui se résume pour l'essentiel à un travail statistique à partir de variables macro, officielles et/ou chiffrées¹.

Si ces travaux ont assurément permis d'approcher la complexité des liens entre la compétition politique et la conduite de l'action publique, il reste que cette « préférence pour l'échelle macro » ne permet pas de saisir correctement ni la finesse des interactions concrètes ni les intentions des acteurs impliqués dans cette relation. Les travaux de recherches se contentent ainsi le plus souvent d'inférer les conduites des acteurs à partir de variables extrêmement générales (par exemple des indicateurs macroéconomiques), sans que l'on soit certain que dans le cours de l'analyse le stade de l'hypothèse cède finalement le pas à celui de l'explication. Quoique ce débat mériterait de plus amples développements, on souhaiterait ici, à des fins d'illustration, mobiliser une étude de cas reposant sur un matériau d'ordre qualitatif. Précisons d'emblée que cette recherche, réalisée dans le cadre d'un mémoire de recherche de Master II, présente les limites inhérentes à son cadre d'élaboration et n'offre donc pas un caractère aussi abouti qu'on le souhaiterait². On peut néanmoins penser qu'une série d'enseignements peuvent être ébauchés à partir de ce travail, tant au plan méthodologique que d'un point de vue analytique.

Pour chercher à mieux comprendre l'influence qu'exerce ou non un parti politique sur la conduite des politiques publiques, nous sommes repartis d'un cas apparemment évident de « désengagement électoral ». Entre 1997 et 2002, le gouvernement de Gauche plurielle a réalisé une série de privatisations partielles ou totales d'une ampleur inédite sous un gouvernement - gauche et droite confondues -, prenant ainsi l'exact contrepied du discours qui avait prévalu à l'occasion de la campagne électorale. Ce cas présente en ce sens deux intérêts spécifiques : d'abord, son caractère notoirement contradictoire tant avec les engagements programmatiques de la « Gauche plurielle » qu'avec l'histoire politique de ses différentes composantes; ensuite, le fait que ce renoncement aux engagements

1 Pour ne s'en tenir qu'à des exemples emblématiques ou fréquemment cités : Blais A., Blake D., Dion S., « Do Parties Make a Difference? A Reappraisal ». *American Journal of Political Science*, 40(2), 1996 ; Franzese R.-Jr., *Macroeconomic policies of developed democracies*, Cambridge University Press, 2002 ; Imbeau L.-M., Pétry F., Lamari M., « Left-right party ideology and government policies : A meta-analysis », *European Journal of Political Research*, vol.40, 2001 ; Burstein P., Linton A., « The Impact of Political Parties, Interest Groups, and Social Movement Organizations in Public Policy : Some Recent Evidence and Theoretical Concerns », *Social Forces*, vol. 81, n°2, 2002.

2 Cette intervention est tirée d'un mémoire de Master II Recherche, *Le Parti socialiste et les privatisations du gouvernement Jospin. Contribution à une sociologie du désengagement électoral*, Université Lille II, 2010, sous la direction de Rémi Lefebvre.

initiaux est d'autant plus étonnant qu'il ne porte pas sur des propositions proactives (sur le mode du « nous ferons... ») mais sur un engagement négatif (« nous ne ferons pas »). Pour chercher à démêler ce double paradoxe, on se propose d'intégrer à l'analyse de la politique gouvernementale celle des réactions partisans. Cet élargissement de la focale doit permettre de relativiser la coupure séquentielle qui serait censée séparer les prises de positions partisans et les réalisations politiques de représentants gouvernementaux³. Nous présenterons d'abord brièvement les faits, avant d'exposer dans un second temps trois facteurs susceptibles de rendre raison du désengagement électoral.

I. Les faits : des privatisations d'une ampleur historique

Le suivi attentif du déroulement des événements et, tout particulièrement, l'analyse de certaines ambiguïtés tenues dans le discours électoral permettent de comprendre l'ampleur finale des opérations de privatisations réalisées sous le mandat de Lionel Jospin.

A. Les engagements du programme électoral de 1997

Le discours critique de bilan gouvernemental de la droite tenu par les socialistes en 1997 présente un visage apparemment paradoxal : d'une part, ce discours n'est pas nouveau; mais, d'autre part, il est ambigu, au sens où il n'exprime pas de façon claire ce qu'est, en 1997, la position du PS sur les questions de secteur et de service public.

L'émergence d'un discours contestataire

Au moment des élections présidentielles de 1995, la question des privatisations n'avait guère été retenue comme un véritable thème de campagne. Le candidat Lionel Jospin avait toutefois déjà pu affirmer qu'en cas de victoire au second tour, il « mettrai[t] fin au programme de privatisations »⁴. Par la suite, les dirigeants du Parti socialiste ont clairement fait le choix, entre 1995 et 1997, de faire des questions de secteur public un enjeu de controverse. Cette position bénéficie peu à peu d'un affichage grandissant. En novembre 1996, Lionel Jospin déclare ainsi sa volonté de donner « un coup d'arrêt aux privatisations »⁵. Quelques mois plus tard, en prévision des élections de mai 1997, la déclaration commune PS-PC réaffirme la détermination des deux partis « à défendre et à promouvoir en les rénovant et en les démocratisant les services publics, la fonction et les politiques publiques. La droite les brade. Elle privatise et dérègle. Nous nous engageons à faire prévaloir une autre orientation »⁶. Sur le programme électoral présenté en mai 1997, « Changeons d'avenir. Nos engagements pour la France », un point de la deuxième partie du programme intitulé « Rénover les services publics. Stopper les privatisations », proclame : « **Sécurité, éducation, transports, santé, poste, télécommunications : ces services publics doivent être garantis à tous les Français. Nous considérons que « le service public à la française » est un exemple. Nous refusons la privatisation des services publics et leur transformation en objet de profit. Nous voulons préserver l'avenir des services publics, mais en les rénovant. Plus efficaces, plus proches des citoyens, plus responsabilisés : c'est ainsi que nous les voulons à l'avenir** »⁷.

3 Cette enquête s'appuie sur un travail de terrain qui comprend le dépouillement systématique de la presse interne, du *Monde* et des *Echos* entre 1995 et 2002, l'étude des textes des congrès et des conventions organisés sur la période, l'analyse de plusieurs documents internes (courriers, notes d'orientations), celle des interventions de députés en séance pour l'année 1998, l'exploitation des communiqués du Ministère des Finances entre 1997 et 2002 ainsi que dix entretiens semi-directifs avec certains des acteurs (responsables partisans, membres de cabinets et ministre) jugés les plus pertinents.

4 Discours prononcé à l'occasion d'une conférence nationale du secteur Entreprises, reproduit dans *Vendredi*, n°240, 08 mars 1995.

5 *Le Monde*, 14 novembre 1996.

6 *Le Monde*, 02 mai 1997.

7 *Programme électoral du Parti socialiste pour les élections législatives de 1997*, « Changeons d'avenir. Nos engagements pour la France », reproduit dans *L'Hebdo des socialistes*, n°19, 09 mai 1997. En gras dans le

La critique alors développée par les socialistes est généralement articulée autour de trois arguments principaux : premièrement, les opérations de privatisations décidées par la droite ne correspondent pas à une stratégie industrielle explicite et réfléchie ; deuxièmement, ces privatisations sont essentiellement décidées en vue de financer le déficit creusé par une gestion « catastrophique » des finances publiques ; troisièmement, les opérations de cessions d'actifs font peser de lourdes menaces sur l'avenir de l'emploi.

La polymorphie du discours électoral

On note d'emblée que le passage figurant dans le programme joue sur la labilité et l'ambiguïté de la notion de « service public », puisque tout en évoquant la question des « privatisations », le texte ne dit rien sur le devenir spécifique des entreprises industrielles et des groupes bancaires. Au-delà, c'est l'ensemble du discours tenu à l'époque qui semble affecté d'une irréductible ambiguïté. C'est en effet ce qu'il ressort dès lors que l'on prête une attention particulière aux non-dits, et aux *silences du discours* tenu à l'époque. On relève ainsi tout d'abord que si l'opposition aux privatisations est aussi clairement que régulièrement affichée, elle ne s'accompagne jamais de l'engagement à revenir sur les opérations engagées par la droite. Hormis pour le cas de France Télécom, il n'a jamais été question de racheter les actifs que la droite a choisi de mettre sur le marché. C'est ce que traduit de façon exemplaire l'extrait suivant, issu d'un texte d'orientation nationale destiné à être intégré au journal de campagne des candidats aux élections législatives : « *La droite voudrait privatiser totalement les grandes entreprises publiques de Service public, pour qu'elles se concentrent sur la clientèle rentable. Nous refusons de nouvelles privatisations. Nous voulons préserver la même qualité de service public pour tous les Français* »⁸. Le Parti socialiste s'engage à ne pas procéder à de nouvelles privatisations, mais s'engage presque tout autant à ne pas revenir sur les opérations plus anciennes. Sans que l'expression soit utilisée, la teneur du discours de l'époque emprunte encore beaucoup à la prudence équivoque du « ni-ni »⁹.

Cette prudence paraît d'autant plus manifeste qu'il est particulièrement difficile de trouver, sur cette période, un texte qui fige le détail de la doctrine du Parti socialiste tant en matière de secteur public que de service public *stricto sensu*. Hormis le rappel rituel selon lequel le « service public est un facteur d'égalité entre les Français », on ne trouve pas vraiment de textes ou de déclarations qui permettent de saisir quelles sont les orientations ou le programme d'action publique défendus par le PS.

Enfin, il est nécessaire de prêter une attention particulière aux styles argumentatifs qui sont déployés à l'époque. On retrouve ainsi régulièrement la prévalence d'un dispositif argumentatif de type gestionnaire articulé autour de la question financière : les opérations de privatisation conduites par la droite sont en effet combattues au moins autant dans leur principe que sur la base des opérations financières qu'elles recouvrent. Tantôt le déficit public est accusé d'être financé par des opérations de cession d'actifs¹⁰ elles-mêmes jugées « précipitées »¹¹, tantôt le prix de cession des entreprises est jugé trop inférieur à leur valeur réelle – comme ce fût notamment le cas pour Thomson Multimédia, que le gouvernement Juppé prévoyait de céder au franc symbolique¹². Parallèlement, dans les argumentaires développés, la question de l'emploi n'est jamais développée que dans des termes très généraux, d'un point de vue surplombant qui s'en tient à la comptabilisation du nombre

texte.

⁸ Texte reproduit dans *L'Hebdo des socialistes*, n°18, 02 mai 1997.

⁹ Le « ni-ni » est la formule mitterrandienne mise en avant au début du second septennat socialiste, indiquant que le nouveau gouvernement s'engageait à ne pas poursuivre les privatisations initiées sous le gouvernement Chirac sans pour autant procéder à de nouvelles privatisations.

¹⁰ Voir par exemple : *Vendredi*, n°254, 16 juin 1995 ; n°274, 23 février 1996 ; n°281, 19 avril 1996 ; n°296, 04 octobre 1996.

¹¹ *Vendredi*, n°253, 09 juin 1995.

¹² *Vendredi*, n°299, 25 octobre 1996.

de suppressions d'emplois en jeu. Entre 1995 et 1997, parmi les cinquante-et-un textes parus dans l'hebdomadaire du parti dans lesquels figure le terme de « privatisations », on n'en trouve que trois où celui-ci se trouve directement associé à la figure du « salarié » ; un seul d'entre eux se place, dans un registre empathique, du point de vue de ce dernier, en revenant explicitement sur le manque d'« *égard* » et de « *considération* » dont il ferait l'objet, sur le « *mépris pour ceux qui créent les richesses dont la France a besoin* »¹³. Plus fondamentalement, la référence au projet de démocratisation des rapports internes à l'entreprise, qui a longtemps vertébré les discours volontaristes du début des années 1980, a presque entièrement disparu.

On le voit bien, le slogan de « l'arrêt des privatisations » masque donc une ambiguïté fondamentale du discours socialiste, qui ne propose ni de revenir sur les opérations en cours, ni même une doctrine attenante aux services publics à caractère industriel et commercial, et qui se concentre enfin très souvent sur la « méthode » employée par le gouvernement Juppé.

B. Les évolutions de la dernière phase de la campagne

Cette première analyse tend à remettre en cause l'idée spontanée d'une « rupture » entre les engagements de la campagne et les réalisations gouvernementales : l'enjeu du secteur public n'est pas réellement stabilisé. Au fond, l'une des raisons de cette ambiguïté latente tient à ce que cet enjeu ne fait pas l'objet d'un consensus clair au sein des élites dirigeantes du parti.

L'affleurement médiatique des controverses internes

Dès cette époque en effet, un certain nombre de dirigeants socialistes (notamment Dominique Strauss-Kahn, Laurent Fabius, Edith Cresson ou François Hollande), qui ont souvent occupé des fonctions ministérielles antérieures, ont défendu dès le début de l'année 1997 l'ouverture du capital de France Télécom et d'autres entreprises publiques. Face à cette coalition « moderniste », partisane d'une adaptation jugée optimale de l'appareil industriel français à la concurrence internationale, on trouve une coalition plus « étatiste », attachée à la propriété publique du capital de ces entreprises, essentiellement représentée par le courant « Gauche socialiste » (incarquée notamment par Jean-Luc Mélenchon, Julien Dray et Marie-Noëlle Lienemann).

L'arbitrage entre ces deux coalitions a été réalisé à l'occasion de l'élaboration du programme électoral. Celui-ci reprend, dans une large mesure, les textes qui ont été élaborés dans le cadre de trois Conventions tenues en 1996¹⁴. Les documents élaborés à cette occasion, bien qu'ils portent la marque des principaux leaders de l'organisation (secrétaires nationaux, anciens ministres, représentants de courants en particulier), présentent la particularité d'être soumis au vote des militants. Celui-ci, en période électorale, fonctionne relativement comme une instance de contrôle des textes préparatoires au programme, ce qui renforce la nécessité pour les auteurs de se conformer aux attentes qu'ils jugent les plus classiques du point de vue de la culture de l'organisation. C'est ce qui explique que l'arbitrage rendu, et conforté par la position du Premier secrétaire Lionel Jospin, ait été favorable aux positions de la Gauche socialiste.

Néanmoins, cet arbitrage sera remis en cause dans les dernières semaines de la campagne. Alors que depuis deux ans les positions du Parti socialiste convergent pour annoncer, en cas de victoire, « l'arrêt des privatisations », la fin de la campagne législative de 1997 voit surgir des discours publics émanant de leaders de l'organisation, qui viennent concurrencer les positions initialement arrêtées.

13 *Vendredi*, n°253, 09 juin 1995 (intervention de Paul Quilès, député, ancien ministre) ; *L'Hebdo des socialistes*, n°20, 16 mai 1997 (tract); et, pour le dernier cité, *Vendredi*, n°196, 04 octobre 1996 (texte de Michel Raffet, délégué national aux Entreprises publiques).

14 Bergounioux A., Grunberg G., *Les socialistes français et le pouvoir. L'ambition et le remords*, Fayard, Paris, 2007, p.418.

Le 06 mai 1997, soit moins de trois semaines avant le premier tour des élections, François Hollande, alors porte-parole du Parti socialiste, annonce dans le journal *La Tribune-Desfossés* que s'il n'est pas question de toucher au capital de France Télécom, et si la privatisation d'Air France est « repoussée », il est tout aussi exclu de procéder à une quelconque renationalisation d'entreprises. Plus encore, dans le cas des « *entreprises du secteur concurrentiel, qui ne concourent pas à une activité d'intérêt général, où la participation de l'Etat n'est plus nécessaire, c'est le pragmatisme qui doit nous guider. Il faut garder une certaine souplesse. Ce que l'on appelle une "respiration" »*. L'« *arrêt des privatisations* » devient : « *nous voulons mettre un coup d'arrêt à certaines privatisations* »¹⁵.

Les revirements du candidat Jospin

Si dans un premier temps ces déclarations suscitent le désaveu de Lionel Jospin, qui refuse de s'écarter de la ligne qu'il a fixé¹⁶, on apprend le 21 mai, soit quatre jours avant le premier tour, que « *de nombreux dirigeants du PS tendent, en effet, à considérer que les missions de service public de France Télécom ne seraient en rien remises en question si la participation de l'Etat, tout en restant majoritaire, n'était plus de 100 %* ». Lionel Jospin lui-même « *n'exclut pas que le personnel de France Télécom puisse être « maintenant d'accord avec le processus engagé de distribution de capital » et estime, pour la première fois, qu'il faudra le consulter* »¹⁷.

Il apparaît donc que l'hypothèse d'une victoire au second tour des législatives se faisant de plus en plus crédible, les dirigeants socialistes consentent à se démarquer du discours de séduction développé tout au long de la campagne. Car si Lionel Jospin doit jongler avec ses précédentes déclarations, il doit également tenir compte de la croyance qu'il s'est employé à développer d'un PS désormais « responsabilisé », attelé à combler le fossé ayant historiquement opposé les discours contestataires et la pratique gouvernementale. **Il se trouve donc pris par les contraintes du rôle qu'il anticipe: l'imminence d'une « prise de responsabilité » lui commande d'ajuster ses prises de position aux décisions futures.** Si bien que dès la fin de la campagne électorale, il est clair que les principaux dirigeants du Parti socialiste sont enclins à procéder à d'importantes opérations (privatisations partielles et ventes de participations minoritaires), avec deux objectifs : recentrer les dépenses de l'Etat sur les entreprises jugées les plus importantes, et adapter ces entreprises à la concurrence internationale en leur permettant de nouer des alliances avec des conglomérats européens.

Le 19 juin 1997, à l'Assemblée nationale, dans son « discours de politique générale » qui équivaut à la formalisation du nouvel agenda politique, le Premier ministre annonce les premiers aménagements au discours qui a prévalu durant la campagne : « *je constate que le secteur public, lui, qu'il concerne les télécommunications, l'électronique, l'aéronautique ou d'autres secteurs, est devenu aujourd'hui un enjeu de propriété. En l'absence de justification tirée de l'intérêt national, nous ne sommes pas favorables à la privatisation de ce patrimoine commun que sont les grandes entreprises publiques en situation de concurrence. Pour autant, nous savons que des adaptations seront nécessaires pour garder notre rang parmi les nations les plus développées du monde et se rapprocher d'autres partenaires européens* »¹⁸. Les télécommunications – en somme, France Télécom – qui, jusqu'alors, étaient rangées dans la catégorie du « service public » dont il n'était pas question de bousculer le périmètre, comptent désormais parmi les « entreprises du secteur public ». Celles-ci doivent « s'adapter » à la concurrence internationale, c'est-à-dire ouvrir leur capital pour pouvoir nouer des alliances européennes : le terme de validité de la doctrine du « ni-ni » est officialisé.

15 Propos rapportés dans *Le Monde*, 07 mai 1997.

16 *Le Monde*, 10 mai 1997.

17 *Le Monde*, 21 mai 1997.

18 Discours de politique générale, prononcé par le Premier ministre devant l'Assemblée nationale le 19 juin 1997, reproduit dans *L'Hebdo des socialistes*, n°26, 27 juin 1997.

En définitive, la nature du discours programmatique comme son évolution finale confortent l'idée que ce discours est un discours d'affichage, ne correspondant pas aux options défendues par les principaux dirigeants du Parti. Au point que si n'était l'évidence de cette dimension électoraliste du problème, la vraie question à se poser consisterait à déterminer non pas pourquoi le PS a renoncé à ses engagements, mais tout simplement pourquoi il les a formulés.

C. Le bilan des opérations de cession d'actifs

Au terme de la législature, trois éléments peuvent être isolés du bilan du gouvernement Jospin en matière de cession d'actifs : son ampleur objective; sa filiation avec les réalisations des gouvernements de droite; et sa nouveauté dans l'histoire gouvernementale de la gauche.

Un bilan d'une ampleur historique

Au total et d'après les chiffres de l'INSEE¹⁹, le nombre d'entreprises publiques est passé de 2506 à la fin de l'année 1996 (2510 fin 1997) à 1623 au terme de l'année 2002 (1570 fin 2001). La part de l'emploi public dans l'emploi salarié est passée de 6,5% en 1996 (6,2% fin 1997) à 5% au terme de l'année 2002 (5,1% fin 2001). L'année 1998 est l'année qui enregistre la plus forte baisse du nombre d'entreprises publiques depuis 1988. La mandature Jospin coïncide avec la séquence où le nombre d'entreprises intégrant le giron de l'Etat a été la plus faible. D'un point de vue plus qualitatif, on note que la présence de l'Etat dans les secteurs bancaires et assurantiels est « désormais symbolique »; en matière industrielle, les effectifs du secteur public sont passés de 20% en 1985 à 2% en 2000. La présence de l'Etat ne reste importante que dans les activités de réseaux (transports, énergies, poste et télécommunications).

La filiation avec les réalisations des gouvernements de droite

Sur les vingt-et-un groupes d'entreprises figurant dans la loi de privatisation de 1993 votée sous le gouvernement Balladur²⁰, huit ont été privatisées sous le gouvernement Jospin : la Société Marseillaise de Crédit, la CNP Assurances, CIC-UIC-Gan SA et Thomson CSF en 1998 ; Aérospatiale-Matra et le Crédit Lyonnais en 1999 ; Thomson Multimédia en 2000 et la Banque Hervet en 2001. En 2002, il ne reste de ces vingt-et-unes entreprises qu'Air France, la SNECMA et la Caisse Centrale de Réassurance. La première a fait l'objet d'une ouverture de capital à hauteur de 53%. Il était initialement prévu qu'il en soit de même pour la SNECMA, avant qu'un important mouvement social mette un terme au projet.

Une rupture dans l'histoire de la gauche

En 1997, au moment où la coalition de « gauche plurielle » accédait au pouvoir, C. Boix établissait au terme d'une analyse statistique que la gestion du secteur public était étroitement corrélée à la variable partisane, les politiques de privatisations étant nettement plus fortes alors que la droite était au gouvernement²¹. Il montrait également que plus un gouvernement comptait de partis en son sein, moins l'ampleur des privatisations étaient importante. Or de fait, le gouvernement de « gauche plurielle » est depuis 1986 (a fortiori depuis 1981) le premier gouvernement de gauche français sous lequel le nombre d'entreprises françaises appartenant au secteur public est en baisse.

19 Voir notamment *INSEE Première* n°860, 2002; *INSEE Résultats*, Economie, n°12, décembre 2003; *Répertoire des entreprises contrôlées majoritairement par l'État (RECME)* au 31 décembre 2007, INSEE, 2008.

20 Loi n° 93-923 du 19 juillet 1993 de privatisation.

21 Charles Boix, « Privatizing the Public Business Sector in the Eighties: Economic Performance, Partisan Responses and Divided Governments », *British journal of political science*, 27(3), 1997.

II. Les causes : trois ressorts du désengagement électoral

La genèse de ce processus de désengagement électoral brièvement reconstituée, on peut désormais tenter d'en identifier les principaux déterminants. On propose d'analyser ce phénomène comme la résultante de trois facteurs essentiels, qui se décomposent eux-mêmes en différentes variables : la position du parti dans l'espace de la compétition électorale, la force de la doctrine partisane sur le sujet, et les ressources de la coalition politico-administrative responsable des politiques engagées.

A. Parti politique et espace de la compétition électorale

Ce premier facteur correspond au continuum qui relie le contexte électoral multiforme dans lequel évolue le parti et la manière dont il est intégré par ce-dernier.

Les effets du contexte sociopolitique

Un premier élément de contexte tient à ce que cette campagne conserve l'empreinte du mouvement de novembre-décembre 1995, qui marque une résurgence presque inattendue des conflits sociaux dans la France des années 1990. A l'époque, les partis socialiste et communiste n'ont que marginalement bénéficié des effets du mouvement ; les élections de 1997 constituent donc un moyen de capitaliser sur le mécontentement populaire qui s'est exprimé à cette occasion. Par ailleurs et plus spécifiquement, une forme de pression sociale et médiatique est exprimée par les organisations syndicales des entreprises en voie de privatisation ; les syndicats du groupe Thomson ont ainsi « écrit » aux partis politiques pour connaître leur position vis-à-vis de l'avenir de l'entreprise et publiciser celle-ci²². A l'occasion d'un Conseil national, en mars 1996, Lionel Jospin explicite ainsi : « nous avons déjà marqué clairement notre opposition à la privatisation de Thomson, notre hostilité à un rapprochement Dassault-Aérospatiale, si celui-ci devait être le prétexte à la constitution d'un pôle privé de l'aéronautique française. Comme à mon sens, le principal problème dans les mois et les années qui viennent, dans l'opinion, cela sera celui de ces restructurations industrielles, il nous faudra être présent sur ce dossier »²³.

Ce contexte social et politique doit être complété par trois autres éléments déterminants : premièrement, ainsi que les spécialistes du discours politique le font valoir depuis longtemps²⁴, les périodes électorales opèrent comme des catalyseurs des logiques de distinction inhérentes à la compétition politique. Et il est vrai que de ce point de vue, les discours partisans tenus sur la période 1996-1997 n'échappent pas au schéma classique du discours d'opposition vindicatif et volontariste. Deuxièmement, et quoiqu'il ne faille pas surestimer la cohérence idéologique de la plateforme adoptée à cette occasion, le choix stratégique d'un accord de « Gauche plurielle » contraint le PS à négocier avec des partis positionnés plus à gauche. Troisièmement, la campagne se déroule dans un contexte d'improvisation relative qui découle de la décision du Président de la République de dissoudre l'Assemblée nationale pour organiser des élections anticipées. Selon toute vraisemblance, le programme d'alors a été largement tributaire des enjeux et des propositions discutés à ce moment précis au sein du Parti.

Une nouvelle configuration partisane

Mais ces éléments de contexte ne deviennent réellement déterminant que dès lors qu'ils entrent en résonance avec les objectifs électoraux tels qu'ils sont définis à l'intérieur du PS. Or ces élections sont l'occasion pour Lionel Jospin d'éprouver le leadership qu'il a su asseoir sur la direction du Par-

²² *Le Monde*, 07 mai 1997.

²³ Conseil National du 02 mars 1996, extrait reproduit en ligne par le Centre d'Archives Socialistes sur le site Internet de la Fondation Jean-Jaurès, <http://www.jean-jaures.org/>.

²⁴ Voir par exemple, Le Bart Ch., *Le discours politique*, Paris, PUF, coll. "Que sais-je ?", 1998.

ti socialiste. Ce leadership naît notamment de ce que le candidat Jospin a su minimiser la déroute attendue aux élections présidentielles de 1995. Celles-ci font en effet suite à une situation doublement critique : d'une part, les dernières joutes électorales se sont soldées par de cuisantes défaites, tant aux élections législatives qu'aux élections européennes²⁵. D'autre part, le second mandat de François Mitterrand s'est achevé, sur fond d'affaires et de désillusions politiques, dans un climat de « décadence » qui impose aux dirigeants du Parti socialiste de restaurer leur crédibilité. Celle-ci passe notamment par une volonté, rappelée par A. Bergounioux et G. Grunberg²⁶, de réhabilitation symbolique du politique qui, malgré l'enchâssement des contraintes extérieures, serait encore capable de produire le changement social. C'est notamment dans cette perspective que sont pensées les principales propositions contenues dans le programme électoral : 35 heures, 700 000 emplois jeunes, relance salariale etc. La jonction entre un mouvement social d'ampleur et ses prolongements localisés, une stratégie d'alliance à gauche et le choix d'un discours volontariste insistant sur la symbolique de l'interventionnisme conduisent ainsi les dirigeants PS à porter un discours ne correspondant pas réellement à leurs objectifs.

B. Une doctrine partisane ni stabilisée, ni consensuelle

Les ambiguïtés du discours électoral tenu durant la campagne doivent également beaucoup à ce que ce discours n'est pas adossé à une doctrine claire et consensuelle. Cette fragilité doctrinale tient à des facteurs à la fois historique, institutionnel et cognitif²⁷.

L'effet-cliquet de la « rigueur »

Une première ligne de fond qui encadre la réflexion partisane sur les questions de secteur public renvoie à l'expérience du « tournant de la rigueur » sous le premier septennat mitterrandien. Pour résumer, on peut dire, avec l'historien Michel Margairaz, que les conséquences de la reformulation de l'agenda dans le courant de l'année 1982 au détriment de la recherche du plein emploi ont eu pour effet durable de « *brouille[r] les distinctions entre culture politiques, plus particulièrement pour la gauche, dont l'identité s'était construite sur des valeurs de redistribution et de justice sociale* »²⁸. Plus largement, cette période est fondatrice, selon certains auteurs, du nouveau paradigme qui domine désormais au sein du champ politico-administratif : pour Bruno Jobert et Bruno Théret, « *l'ensemble de ces directives présidentielles apparues à partir de 1983 construisent un référentiel des politiques publiques qui s'inscrit parfaitement dans le cadre monétariste libéral* »²⁹.

Si la sociologie fine des effets de la « rigueur » sur le champ politique reste à faire, on peut ainsi, schématiquement, lui attribuer trois effets objectifs. Premièrement, elle a fonctionné comme un *révélateur* des tendances idéologiques lourdes qui travaillent l'espace de l'administration centrale et, partant, sous le double effet d'une certaine proximité sociologique (la composition des scènes d'expertises partisanes) et institutionnelle (les fonctions gouvernementales), le Parti socialiste. Deuxièmement, cette période a constitué un épisode *fondateur* de la mise en place de politiques publiques d'inspirations néolibérales. Elle est aussi devenue le nom de la conversion officielle des socialistes à la gestion prudente des responsabilités gouvernementales. Enfin – et peut-être surtout –, si l'idée

25 Avec 17,40% des suffrages exprimés, le PS arrive, en 1993, en troisième position derrière le RPR (19,83%) et l'UDF (18,64%). Lors des élections européennes de 1995, la liste conduite par Michel Rocard n'obtient que 14,49% des suffrages, soit plus de 11 points de moins que la liste RPR-UDF.

26 Voir Alain Bergounioux, Gérard Grunberg, *op. cit.*

27 Pour un développement plus étayé sur ce point, Cos R., « La culture idéologique socialiste entre le Parti et l'Etat. Le cas des privatisations sous le gouvernement Jospin », in Lefebvre R., *Le socialisme saisi par les institutions*, L'Harmattan, « Logiques politiques », Paris (à paraître).

28 M. Margairaz, « Rapport introductif. L'ajustement périlleux entre relance, réforme et rigueur », in Berstein S., Milza P., Bianco J.-L. (dir.), *François Mitterrand. Les années du changement, 1981-1984*, Perrin, Paris, 2001, p.343.

29 Jobert B., Théret B., « France : La consécration républicaine du néo-libéralisme », in Jobert B. (dir.), *Le tournant néo-libéral en Europe*, L'Harmattan, Paris, 1994, p.57.

de « tournant » a quelque pertinence, c'est surtout sur une perspective de longue échelle qu'il faut la situer : cette période a clairement eu des effets *autoréalisateurs*, au sens où son usage discursif a contribué durablement à la définition symbolique de l'espace du possible et du pensable.

En décembre 2000, à l'occasion d'un colloque célébrant les vingt ans du mensuel Alternatives Economiques, Lionel Jospin répondait ainsi à cette question : « – *En quoi les attentes d'un Premier ministre socialiste d'aujourd'hui sont-elles différentes de celles de Pierre Mauroy en 1981 par rapport à la politique économique ?* – Lionel Jospin : *Les situations ne sont pas les mêmes. En 1981, la gauche avait été à l'écart du pouvoir pendant quarante ans : les espérances, les illusions, les attentes à notre égard étaient très fortes. Le programme commun a servi de matrice à notre pensée. L'objectif central était le même qu'aujourd'hui – lutter contre le chômage – mais nous portions une attention plus forte à l'utilisation des moyens de production et à la maîtrise de leur propriété. Quand il y a eu débat au sein du PS pour savoir s'il fallait nationaliser à 100% ou s'il suffisait de prendre une participation majoritaire, j'étais plutôt dans la première tradition. Nous partageons aussi l'idée que nous devons opérer des transformations immédiatement : c'était la théorie des cent jours selon laquelle ce qu'on ne fait pas pendant ce temps-là, on ne le fait plus après. Moi, en 1997, je ne voulais pas que, au bout de deux ou trois ans, il y ait la pause* »³⁰. Ainsi l'ironie du quotidien économique *Les Echos*, qui regrette en juin 2004 : « *Ah, si la droite privatisait aussi bien que la gauche !* »³¹, doit être appréciée à l'aune du jeu de résonances qu'elle forme avec la « *palme de monétarisme* » décernée par le *Financial Times* à François Mitterrand, le 20 avril 1988³².

Les conséquences de l'intégration des normes européennes

Un second facteur structurel tient à l'importance croissante que prend la construction européenne dans les débats internes au Parti socialiste³³. C'est la stabilisation du cadre politique qui se structure autour de 1982-1983 qui permet la centralité croissante qu'occupe peu à peu la construction européenne dans les débats internes au Parti socialiste. Or l'adhésion à l'idée européenne s'opère au moment où celle-ci tend – notamment sous la houlette de Jacques Delors, président de la Commission européenne entre 1985 et 1995 – à se confondre avec celle de « marché unique ». L'inscription durable de cette dernière à l'agenda et sa confrontation avec les questions d'économie mixte se manifestent sous un double jour : d'une part, une attention croissante à la nécessité d'adapter la France aux normes concurrentielles édictées par l'Union Européenne ; d'autre part, une sensibilité nouvelle au contrôle des finances publiques consécutive à l'adoption du Traité de Maastricht.

Or cette « contrainte budgétaire » a été largement intégrée par les dirigeants socialistes. En novembre 1995, au moment de la (re)mise en place de la Commission économique du Parti socialiste, chargée de « *la définition d'une politique économique et sociale de gauche, que l'on puisse mener avec efficacité au pouvoir* », l'énoncé de ses priorités est significatif : « *notre examen sera centré sur la lutte contre le chômage, tout en prenant en charge la question des déficits* »³⁴. En septembre 1998, alors que le PS est au gouvernement, François Hollande fait dans un communiqué le commentaire suivant – particulièrement significatif : « *l'opposition critique ce budget. C'est bon signe. Sa politique (hausse des dépenses, hausse des prélèvements et déficits élevés) n'est pas la nôtre. Cela ne nous garantit pas de réussir mais cela nous permet d'éviter les erreurs d'un passé pas si lointain* »³⁵.

30 Extrait reproduit dans *L'Hebdo des socialistes*, n°171, 15 décembre 2000.

31 Cité in Fridenson P., « Les gauches et l'économie », in Jean-Jacques Becker, Gilles Candar, *Histoire des gauches en France Vol. II. XXe siècle : à l'épreuve de l'histoire*, La Découverte, Paris, 2004, p.585.

32 Cité dans Jobert B., Théret B., *art.cit.*, p.76.

33 Olivier L., « Le parti socialiste et l'europanisation de l'espace de confrontation politique : le clivage national à l'épreuve du clivage sur l'intégration européenne », *Politique européenne* (2), n°16, 2005.

34 *Vendredi*, n°264, 17 novembre 1995.

35 *L'Hebdo des socialistes*, n°72, 11 septembre 1998.

L'importation d'une doxa libérale-bureaucratique

L'intégration partisane d'une certaine orthodoxie monétaire se manifeste sous d'autres formes. Elle renvoie en partie à la production des nouvelles normes de légitimité intrapartisane. Plusieurs auteurs ont ainsi déjà remarqué que la **mutation du Parti socialiste en parti de gouvernement s'était accompagnée de l'arrivée relativement massive d'un personnel ayant transité par le champ bureaucratique.** Carole Bachelot, à partir d'une enquête sur les dirigeants du PS entre 1993 et 2003, écarte l'idée spontanée de la domination qu'exercerait une « énarchie rose », mais souligne que c'est « *bien l'appareil politico-administratif qui a pour une bonne part formé le personnel de direction du parti* », et que « *cette homogénéisation s'est faite sans doute au détriment d'autres filières qu'on s'attendrait à voir représentées au sein du PS* », en particulier la filière syndicale³⁶. Les deux filières d'accès aux postes de direction que constituent celle de l'expertise et celle d'un passage par un cabinet ministériel constituent ainsi deux voies d'accès prépondérantes aux cercles décisionnels socialistes.

En 1997, on constate en premier lieu que la revendication d'un « pragmatisme » en matière économique émane de la coalition objective que forment la plupart des hauts dirigeants présentant un profil bureaucratique, et dont l'inscription dans différents courants – quand elle existe – ressortit peu à la promotion d'une représentation particulière de la réalité politique. Ce « pragmatisme » dirigeant ne se situe jamais à un niveau de pure apesanteur normative, et nécessite d'être lui-même appréhendé en tant que croyance. Il singularise les traits d'une culture organisationnelle qui ne se réduit jamais, comme l'a souligné F. Sawicki, à la simple quête systématique et rationalisée des postes de pouvoir, et désigne ici une confiance renouvelée dans le secteur privé pour favoriser l'adaptation de la France à son environnement concurrentiel. Au contraire, aucun des principaux opposants, qui étaient déjà préalablement dominés à l'intérieur du parti, n'est issu de la sphère bureaucratique. Cette séparation, si elle renseigne sur le type de ressources qui sont valorisées au sein du champ partisan, dit aussi quelque chose sur les mutations idéologiques qui sont à l'œuvre et que renforce la solidarité fonctionnelle unissant direction partisane et membres du gouvernement.

Un exemple instructif de ce rapport entre les propriétés bureaucratiques des agents et leurs représentations « modernistes » peut être mobilisé à partir d'un ouvrage cosigné par François Hollande et Pierre Moscovici. Cet ouvrage, intitulé *L'heure des choix. Pour une économie politique*³⁷, paraît sous le gouvernement Bérégoovoy, et permet donc de jauger quelque peu la profondeur des mutations à l'œuvre. L'analyse du contenu de l'ouvrage paraît d'autant plus pertinente que P. Moscovici est par la suite nommé secrétaire national aux Etudes et au Projet en 1995, et participe à l'élaboration du programme électoral de 1997 ; F. Hollande devient quant à lui secrétaire national à l'économie en 1994 avant d'occuper le poste de Premier secrétaire à la suite de L. Jospin. Au terme d'une analyse que l'on ne peut reproduire ici³⁸, il ressort que les thèses de F. Hollande et P. Moscovici marquent sans ambiguïté l'imprégnation durable des schèmes intellectuels dispensés dans les écoles du pouvoir tant dans la forme du discours (la « pensée binaire ») que dans sa justification (la revendication d'une compétence économique) et dans son contenu (l'intégration des normes concurrentielles de l'économie mondiale). Sans qu'il soit évidemment possible d'étendre le discours tenu par deux individus à l'ensemble du groupe dirigeant, il est vraisemblable que ce discours, en tant qu'il est socialement construit par des institutions par lesquelles ont transité nombre des cadres socialistes, dise quelque chose de significatif sur les structures cognitives de ces derniers. L'entrecroisement de ces différentes logiques sociales, idéologiques et institutionnelles dessine ainsi les contours d'une forme de « culture bureaucratique » d'orientation sociale-libérale qui, à défaut d'imprégner le parti dans son ensemble, caractérise largement le cercle des dirigeants les plus éminents.

36 Bachelot C., « *Groupons-nous, et demain...* ». *Sociologie des dirigeants du PS depuis 1993*, thèse pour le doctorat en sciences politiques, IEP Paris, 2008, p.256.

37 Hollande F., Moscovici P., *L'Heure des Choix. Pour une économie politique*, Editions Odile Jacob « Economie », Paris, 1991.

38 On se permet de renvoyer ici à Cos R., « La culture idéologique socialiste... », *art. cit.*

Le travail idéologique partisan entre confinement et confiscation

Cette « culture libérale-bureaucratique » paraît d'autant plus dominante au sein du parti qu'elle se double du confinement des analyses concurrentes produites par d'autres instances internes au parti. Sur la période qui nous concerne, trois espaces spécialisés méritent une attention particulière : le Secrétariat National aux Entreprises (SNE), celui chargé des Services publics (SNSP), et la Commission économique du parti. Or aucune de ces instances spécialisées n'a réellement pesé dans les débats, ni sur les choix du gouvernement, ni sur le discours tenu par la direction partisane. Quoique notre matériau empirique ne nous permette pas d'être catégorique sur ce point, il semble globalement que le SNE comme le SNSP ont toujours constitué des interlocuteurs passifs et dominés dans les (rares) échanges avec les ministères concernés. La commission économique a quant-à-elle vraisemblablement davantage servi de courroie de légitimation des choix gouvernementaux que de mise en discussion de ces derniers. Il semble ainsi que l'on puisse conclure à l'autonomisation d'un groupe dirigeant à la fois positionné au sommet du parti et au sein du gouvernement et qui, sur certains sujets de politique économique, résiste parfaitement aux pressions partisans exercées par les organes spécialisés.

C. Capitaux, ressources et dispositions des membres du party in public office

La dernière variable que l'on peut qualifier de « partisane » (c'est-à-dire distincte de tous les autres facteurs qui conditionnent habituellement la conduite d'une politique publique) tient aux ressources à disposition de la coalition politico-administrative présente au niveau gouvernemental.

Les ressources individuelles du ministre des Finances

Les versions de nos différents interlocuteurs convergent pour dire que le changement de stratégie qui a présidé aux privatisations se serait formalisé à l'occasion d'une discussion personnelle entre Lionel Jospin et Dominique Strauss-Kahn dans la foulée du succès aux législatives, durant laquelle le second aurait convaincu le premier d'accepter le principe d'une ouverture du capital de France Télécom. Pareille hypothèse suppose que, dans l'échange qui se noue à cette occasion, le représentant de la coalition « moderniste » ait suffisamment de ressources à faire valoir pour infléchir la position du Premier ministre, pourtant contrainte par le discours – largement médiatisé – tenu à peine quelques semaines auparavant. Sous cet angle, il est clair que le volume du capital politique qui appuie la démarche de D. Strauss-Kahn est aussi conséquent du point de vue de son parcours partisan qu'il l'est du point de vue de ses ressources en termes d'expertise. Diplômé d'HEC et de l'IEP de Paris, titulaire d'une agrégation du supérieur et d'un doctorat en économie, il a été secrétaire national aux Etudes, aux Problèmes économiques et aux Mutations industrielles en 1985, président de la commission des Finances entre 1988 et 1991, avant d'occuper les fonctions de ministre de l'Industrie et du Commerce extérieur sous les gouvernements Cresson et Bérégovoy.

Dans sa relation avec le Premier ministre (qu'il connaît personnellement depuis 1981), et dans le monnayage de la doctrine du « ni-ni », D. Strauss-Kahn peut ainsi faire valoir trois types de ressources : d'une part, il est doté d'une réelle compétence en matière économique; il peut d'autre part s'appuyer sur son expérience en tant qu'ancien secrétaire national, responsable parlementaire et ministre de l'Industrie (secteur qu'il annexe à Bercy lors de son arrivée en juin 1997); ce capital partisan est enfin redoublé par sa bonne connaissance du milieu industriel français, qu'il a eu l'occasion de rassembler et de côtoyer au sein du Cercle de l'Industrie qu'il a lui-même cofondé en 1994 avec Maurice Lévy, ancien patron de Renault, et dont il est vice-président jusqu'en 1997.

La constitution d'une coalition libérale-bureaucratique

Au-delà de ses ressources individuelles, Dominique Strauss-Kahn constitue le chef de file d'une coalition politico-administrative acquise aux principes du social-libéralisme. C'est lui en effet qui propose au Premier ministre la nomination de Christian Pierret en tant que Secrétaire d'Etat à l'Industrie. Fils d'un ingénieur chef d'entreprise, diplômé de l'ENA après son parcours « Economie privée » à l'Institut d'Etudes politiques de Paris, alors dirigeant de la multinationale Accor, Christian Pierret se réclame des thèses social-libérales et revendique une capacité de médiation avec le patronat français.

Par ailleurs, on sait que les logiques ayant présidé à la composition du personnel politico-administratif, si elles ne ressortissent pas au principe d'une stricte appartenance au Parti socialiste, ne sont pas non plus exclusivement dépendantes de la simple compétence technique que requiert un poste spécialisé. Ce second critère s'est également trouvé associé à la nécessité pour les membres des cabinets de partager une même orientation idéologique, en l'occurrence une orientation « social-démocrate » ou « social-libérale ». François Villeroy de Galhau, directeur de cabinet de Dominique Strauss-Kahn de 1997 à 1999, fils d'un industriel et directeur de banque, est énarque, polytechnicien et Inspecteur des Finances. Ancien conseiller technique au cabinet de Pierre Bérégovoy, alors Premier ministre, en 1992-1993, il devient ensuite conseiller financier à la représentation permanente française auprès de l'Union européenne, avant d'être nommé au cabinet du ministre de l'Economie. En 2003, il intègrera le groupe bancaire BNP-Paribas. Il est membre, en 2007, du groupe des « Gracques » qui milite pour un rapprochement du PS et de l'UDF en vue des élections présidentielles. Matthieu Pigasse, conseiller technique de D. Strauss-Kahn sur les questions de secteur public, puis directeur adjoint de cabinet de Laurent Fabius, Frédéric Lavenir, directeur-adjoint du cabinet de D. Strauss-Kahn entre 1997 et 1999, également chargé des questions de secteur public, ou Jérôme Delpéch, conseiller technique puis chargé de mission au sein des cabinets des différents ministres de l'Economie entre 1997 et 2002, présentent aussi des profils sociographiques très comparables : issus des grands corps de l'administration, ils ont tous ensuite opté pour une carrière dans le secteur privé.

Valable pour les membres des cabinets, cette relative cohésion idéologique semble également se retrouver au niveau de la gestion du personnel administratif à la tête des principales entreprises publiques. A partir de 1997, la gestion du personnel se caractérise par son indifférence au critère partisan, cette dernière variable étant jugée secondaire eu égard aux qualités de bon gestionnaire prêtées aux différents dirigeants d'entreprise de l'époque. Mais « non partisan » ne signifie pas que ce personnel n'ait pas défendu d'orientations politiques marquées : au-delà de leurs trajectoires respectives sous le mandat Jospin, la plupart des principaux dirigeants d'entreprise (Thierry Breton à Thomson Multimédia, Christian Blanc puis Jean-Cyril Spinetta à Air France, Michel Bon à France Télécom) ont souvent milité pour un resserrement du périmètre étatique et l'ouverture du capital de leur entreprise.

Les objectifs portés par les réformateurs ont en outre pu bénéficier du concours de Jean-Pierre Jouyet, alors directeur-adjoint du cabinet de Lionel Jospin. Ancien de l'IEP de Paris et de l'ENA, Inspecteur des Finances (dont il dirige le service entre 2005 et 2007), Jean-Pierre Jouyet a notamment été directeur de cabinet de Roger Fauroux (lui aussi Inspecteur des Finances, ancien directeur de l'ENA entre 1986 et 1988), ministre de l'Industrie et de l'Aménagement du territoire sous le gouvernement Rocard. Il devient ensuite, entre 1991 et 1995, directeur-adjoint puis directeur de cabinet de Jacques Delors, alors président de la Commission Européenne. Il a occupé après 2000 le poste de directeur du Trésor ; il est, au même titre que F. Villeroy de Galhau, signataire de « l'appel des Gracques » en 2007, avant d'intégrer le gouvernement Fillon. Sensibilisé aux questions industrielles au moment de son passage au ministère de l'Industrie entre 1988 et 1991, représentant lui

aussi de la frange la plus « moderniste » du gouvernement, J.-P. Jouyet a vraisemblablement participé activement à une stratégie d'enrôlement du Premier ministre et, par extension, de conversion du gouvernement à la logique qui a sous-tendu les privatisations.

C'est ainsi l'ensemble du personnel politico-administratif dont il est question qui paraît constituer ce que l'on peut appeler une communauté libéral-bureaucratique regroupée autour de trois principes générateurs liés entre eux : l'attachement aux vertus (souplesse, innovation, création de valeur) du secteur privé, la conviction de devoir « faire évoluer » le secteur public dans le sens d'un resserrement de son périmètre, enfin une préoccupation très marquée pour la compétitivité internationale de la France.

Conclusion

L'analyse de ce cas de désengagement électoral permet, sur un mode certes paradoxal mais de manière heuristique, de soutenir que **les partis politiques peuvent avoir une influence sur la conduite des politiques publiques**. Car derrière un apparent renoncement, l'analyse de l'histoire institutionnelle et des influences cognitives qui ont cours au sein du parti tend à mettre au jour une certaine **continuité entre les dynamiques qui traversent le parti et les politiques réalisées par le gouvernement**. Evidemment non exclusive, la variable partisane demeure pertinente pour analyser la conduite des politiques publiques.